

Le budget de l'État tunisien pour l'année 2024 : quelles spécificités et quels enjeux ?

Le budget pour l'année 2024 comporte de multiples enjeux et caractéristiques qui découlent de la crise économique qui apparaît de plus en plus étouffante, de la détérioration des indicateurs de croissance, de la baisse du volume de la consommation intérieure ainsi que de la dette extérieure.

Il convient de noter que le budget de l'année à venir sera présenté à l'Assemblée des représentants du peuple, ce qui constitue une première depuis 2021. De nombreuses données internes et externes rentrent en compte dans ce que ce budget présente de caractéristiques différentes des budgets précédents. La crise inflationniste s'accumule malgré l'écart entre les chiffres présentés par les institutions statistiques nationales, ceux fournis par les institutions internationales compétentes et la réalité du quotidien du citoyen. En effet, l'INS a déclaré, dans son rapport du mois d'Octobre 2023, une régression du taux d'inflation global à 8.6% contre 9% le mois dernier, pour revenir sur des augmentations importantes par détails et secteurs, à titre d'exemple, une augmentation au titre du

glissement annuel de 13.1% sur les produits alimentaires sans augmentation proportionnelle du pouvoir d'achat, puisque, les indicateurs de consommation souffrent d'une stagnation et d'un déclin évidents, qui ne peuvent plus être ignorés à la lumière de la crise grandissante sous divers aspects et dans divers groupes sociaux.

Quant à la relation avec les centres de décision et le soutien financier mondial, qui représente depuis des décennies une ressource pour les finances publiques tunisiennes. Bien que les institutions financières ont déclaré que la Tunisie a honoré ses dettes extérieures à hauteur d'un taux dépassant les prévisions de 16%, les négociations demeurent au point mort depuis près de deux ans en raison de l'interaction fluctuante avec ces institutions, qui s'est incarnée dans la suspension des négociations et leur reprise à plusieurs reprises sans pouvoir imposer la vision des acteurs officiels ou répondre aux « conditions » de ces institutions, notamment celles liées à la réforme des institutions publiques.

A la lumière de ces principales données qui affectent directement et indirectement la construction du budget de l'Etat tunisien pour l'année 2024, les caractéristiques de ce budget apparaissent floues quant aux questions de la dette extérieure et en lien avec le comblement des déficits des finances publiques, vu que la nature et le mode de fonctionnement actuel de l'économie tunisienne ne constituent pas une base solide à cet égard.

Le discours économique officiel construit son schéma budgétaire sur divers faits qui peuvent parfois être contradictoires, notamment entre les exigences de l'économie nationale et ce que les observateurs considèrent comme des contraintes internationales dont les conséquences sont en dichotomie totale avec la réalité des besoins nationaux. Le discours économique étudie, également, une sorte de besoin social qui nécessite la disponibilité de biens de consommation de base, la réduction des prix et le retour à un mode de consommation normal.

Le budget de l'année en cours (2023) comprenait des dépenses liées au soutien de projets civils, à l'économie sociale et solidaire et au financement des petites entreprises, ou ce qu'on peut appeler, par entreprises sociales. Cependant, l'évaluation des performances et des impacts de ces

projets programmés et des dépenses allouées ne répond pas, du moins en apparence et en l'absence de données officielles, aux objectifs et aux plans qui ont été élaborés à cet effet.

On peut dire que cette improvisation au niveau décisionnel et l'absence de diversifications de propositions dans le processus de définition des objectifs et de création de richesses ont fait du budget de l'État et de la politique financière et économique dans son ensemble un processus politique unidimensionnel plutôt qu'un processus économique et financier voire social.

Le projet de budget de l'Etat tunisien pour l'année à venir sera présenté à l'Assemblée des représentants du peuple pour discuter de ses chapitres et l'approuver avant d'être scellé par le président de l'Etat. Toutefois, le contexte général dans lequel s'inscrivent les travaux de ladite Assemblée ne peut présager d'une sorte de cohérence ou d'harmonie générale entre le texte juridique présenté, d'une part, et la composition des commissions spécialisées chargées de lire le projet de budget et de le commenter ou d'y ajouter quelques propositions.

À la lumière de ces différents paris, des conséquences de la crise mondiale et de la dépendance de

l'État tunisien du marché mondial, des interrogations se posent à nouveau sur ce que pourrait être le prochain projet de budget de l'État, les aléas qui pourraient encore aggraver la crise des finances publiques ainsi que les cycles de complexité que connaît l'économie tunisienne.

Bien que les différentes clauses du projet examineront des solutions considérées comme urgentes et d'autres qui peuvent être traitées corrélativement au taux de croissance, aux taux de consommation élevés et à l'inflation, la principale question demeure centrée sur la capacité de l'État à y parvenir en créant un modèle de développement basé sur la création de richesses intérieures autres que l'imposition et la taxation ayant un impact négatif sur le consommateur final avant d'entrer dans les détails de l'exécution du budget de l'État pour l'année 2024.